

## **Soins à domicile – Travail de fin de semaine**

### **Les auxiliaires en santé et service sociaux (ASSS)**

### **LE BESOIN N'EST PAS LÀ**

Durant tout le mois d'octobre, le syndicat a poursuivi son enquête sur le terrain. Au total, 168 ASSS ont pris le temps de remplir notre formulaire d'enquête. Le constat demeure inchangé : il n'y a pas de réel besoin d'imposer une présence des ASSS une fin de semaine sur deux.

**L'analyse des réponses récoltées révèle que, pour de nombreux ASSS :**

Les heures de soins directs aux clients restent inférieures à 3 heures par jour le samedi et le dimanche. Les interventions prévues sur le terrain pendant les

fins de semaine sont souvent incomplètes. Les données parlent d'elles-mêmes : après quatre mois d'application de cette mesure, il est clair que l'obligation de travailler une fin de semaine sur deux n'est pas justifiée. L'employeur doit réévaluer cette mesure et proposer des conditions de travail améliorées pour les ASSS, notamment un retour à une fréquence d'une fin de semaine sur quatre (¼).



**Comment l'employeur du CIUSSS de l'Est de Montréal peut-il tolérer un tel gaspillage de ressources, particulièrement en cette période de compressions budgétaires ?**